

PRINT

Professions, institu

APPEL À COMMUNICATIONS : COLLOQUE INTERNATIONAL ET INTERDISCIPLINAIRE "L'ETAT ET LE RAIL. LES TRANSPORTS FERROVIAIRES AU PRISME DE LA PUISSANCE PUBLIQUE"

Le réseau de recherche *Ferinter – International Railway Studies* organise un colloque international et interdisciplinaire à Bruxelles, les 27 et 28 septembre 2021, pour lequel un appel à communications est lancé.

Argumentaire (*Extrait*)

L'intervention de la puissance publique dans les chemins de fer est aussi ancienne que les chemins de fer eux-mêmes. Tout au long du XIXe siècle, dans la plupart des pays du monde, la création des réseaux ferroviaires résulte d'initiatives privées (ingénieurs, industriels, banquiers...) et de constantes interventions de l'État, à différents niveaux : législatifs, réglementaires, administratifs, politiques. Elle a accompagné la création de réseaux en monopoles qui, parfois, existent encore aujourd'hui.

Qu'est-ce qui pousse de nos jours les États à investir ou à contrôler les chemins de fer ? Dans quelle mesure, les chemins de fer sont-ils encore aujourd'hui un instrument de politique militaire ? Dans quelle mesure, au-delà des stratégies de communication en direction de l'opinion, les politiques étatiques en matière de transports ferroviaires prennent-elles en compte la nécessaire réponse aux dérèglements climatiques ?

Axes de l'appel à communications

Les communications pourront porter aussi bien sur le transport de voyageurs que sur celui de marchandises. Outre les questions et les axes développés dans l'argumentaire, les propositions pourront porter sur les thématiques suivantes :

- » la dynamique des conceptions des services publics d'une époque à l'autre et d'un territoire à l'autre ;
- » l'articulation entre monopole étatique et concurrence organisée par l'État ;
- » l'internationalisation des chemins de fer et le rôle des États ;
- » la dynamique du ferroviaire dans la prise en compte par les États de l'urgence environnementale ;
- » la morphologie composite de l'État ferroviaire ;
- » l'intervention directe ou indirecte de l'État dans les relations professionnelles propres au chemin de fer (production des conditions d'emploi et de travail des différentes catégories de personnels, animation et gestion des conflits) ;
- » les initiatives de coopératives entendant se substituer à l'État et aux collectivités territoriales dans la relance de certaines lignes.

Date limite d'envoi des propositions de communication

Les intentions de communication, en langues française ou anglaise, seront impérativement envoyées avant le 20 décembre 2020 aux trois adresses suivantes : ferinterfrance@gmail.com ; corinne.gobin@ulb.be ; marie-line.furst@ulb.ac.be

Crédit Photo : CC BY-SA 4.0

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Contact : ferinterfrance@gmail.com

En savoir plus : Consulter le site dédié au réseau Ferinter